

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

Objet de la Délibération
n°2023-128

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER (arrivé à 19h50), Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, Mme Gwendoline FELIN (partie à 20h).

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Marie-Sergine BEZARD
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Natacha CARRO

Date de la convocation et d'affichage : 8 décembre 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

- **AFFAIRES SCOLAIRES** :

- **Demande de subvention pour une classe de neige de l'école publique**

Les élèves de CM1 – CM2 de l'école publique de Jugon partent en classe de neige du 4 au 10 février 2024 à Bessans en Savoie.

Comme les années précédentes, l'Amicale Laïque des Ecoles Jugon Les Lacs - Dolo sollicite la commune pour aider à financer ce projet très important. Ci-dessous le calcul :

Total : 37 784 € soit par élève : 629 € pour 60 élèves

Classes de CM1 CM2 – 50 élèves habitant la commune

Répartition proposée :

Participation famille : 220 €

Amicale Laïque : 209 €

Mairie : 200 € par élève soit 200 € x 50 élèves = 10 000 €

Le Conseil Municipal décide de verser, à l'unanimité des membres présents, une subvention à l'OCCE de 10 000 € (200 € x 50 élèves).

Le secrétaire de séance, Mme Natacha CARRO



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

